

Développer des communs pédagogiques

La CPOF Hauts-de-France effectue le constat suivant : les organismes de formation consacrent une part importante de leur temps et de leurs ressources à concevoir, actualiser et adapter des ressources pédagogiques.

Une partie de ce travail pourrait faire l'objet d'une mutualisation afin de :

- Renforcer la coopération entre acteurs ;
- Permettre aux formateurs de consacrer davantage de temps à l'accompagnement ;
- Faciliter l'adaptation régulière des contenus aux évolutions des besoins des apprenants et des entreprises.

La CPOF Hauts-de-France propose donc de **développer des communs pédagogiques**, c'est-à-dire des ressources conçues, financées et enrichies collectivement, accessibles et réutilisables par les organismes de formation.

Ces communs pourraient notamment porter sur :

- Les compétences fondamentales ;
- Les compétences transversales ;
- Les enjeux liés aux transitions écologique et numérique.

Un travail pourrait être engagé pour identifier les financeurs pertinents pour un tel travail : soutien financier de la production des outils, travail d'actualisation afin de garantir leur qualité et leur pérennité. Développer des communs pédagogiques répond à un objectif d'intérêt général.